



Lidil

Revue de linguistique et de didactique des langues

37 | 2008

Syntaxe et sémantique des prédicats

Présentation

Iva Novakova et Zlatka Guentchéva



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lidil/2681>

DOI : [10.4000/lidil.2681](https://doi.org/10.4000/lidil.2681)

ISSN : 1960-6052

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2008

ISBN : 978-2-84310-124-3

ISSN : 1146-6480

Référence électronique

Iva Novakova et Zlatka Guentchéva, « Présentation », *Lidil* [En ligne], 37 | 2008, mis en ligne le 23 avril 2010, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/2681> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lidil.2681>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Lidil

Présentation

Iva Novakova et Zlatka Guentchéva

- 1 L'intérêt porté à la problématique de la prédication ne faiblit pas, comme en témoignent les nombreux colloques internationaux et publications qui lui sont consacrés. Rappelons les plus récents : le colloque *La prédication*, organisé par J.-M. Merle à Aix-en-Provence (2004), le colloque *Structure de la proposition : histoire d'un métalangage*, organisé par P. Sériot et D. Samain en Suisse (2006), ou le colloque *Prédicats, prédication et structures prédicatives*, organisé par A. Ibrahim à Paris (2008). Rappelons aussi le numéro de *Verbum* (XXIV/2002) intitulé *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*, l'ouvrage de J. François (2003) *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*, ou encore le numéro de *Langue française* (153/2007) intitulé *Les classes syntactico-sémantiques des verbes français*, coordonné par J. François, D. Le Pensant et D. Leeman, pour n'en citer que quelques-uns.
- 2 Envisagé comme une prolongation de la réflexion sur cette vaste problématique, le présent numéro de la revue *Lidil*, consacré à la *Syntaxe et la Sémantique des prédicats*, a pour ambition d'apporter de nouveaux éclairages sur le plan conceptuel et terminologique de la notion, à travers la diversité des points de vue et approches théoriques proposées (épistémologie et histoire de la langue, linguistique transformationnelle harrissienne, Lexique-grammaire, Théorie Sens-Texte, Grammaire Applicative et Cognitive, théorie de la grammaticalisation). Les contributions de ce numéro présentent de multiples points de vue sur les types de relations (syntaxique et/ou logique) que véhicule le prédicat, sur la fonction du verbe (prédicat de la phrase) ou sur celle des autres constituants, susceptibles d'avoir un statut prédicatif. De plus, la dimension contrastive de certaines contributions, relativement peu explorée dans les travaux existants, a été fortement appréciée. Est-ce que le pari a été gagné ? Nous laisserons aux lecteurs le soin d'en juger.

Bref aperçu historique de la notion de prédicat

- 3 Depuis qu'Aristote a mis sur la « place publique » la problématique de la *prédication* (en latin *praedicare* « proclamer » est calqué sur le grec *katégorêma*, « jugement » prononcé

par l'assemblée du peuple sur l'*agora* « la place publique »), la notion de *prédicat* a fait l'objet de plusieurs conceptualisations dans différents domaines du savoir. Rappelons qu'en *logique classique*, la *prédication* est conçue comme une relation entre un prédicat (*ce qui est dit*) et un sujet (*ce dont on parle*) : toute proposition déclarative, par exemple *Socrate court*, est analysée comme l'attribution d'un prédicat (*court*) à un sujet (*Socrate*) et validée en termes de vrai/faux.

- 4 Dans la *Grammaire de Port-Royal* (1660) qui, jusqu'au XIX^e siècle, a dominé la pensée grammaticale occidentale, la conception logique binaire, centrée sur la prééminence du nom (de la substance), est en effet transposée à l'analyse syntaxique de la phrase en termes de sujet et de prédicat. De très nombreuses grammaires traditionnelles et, en grande partie, les travaux de syntaxe modernes partagent encore ce principe fondamental de décomposition tout en admettant qu'à chaque phrase déclarative simple, constituée d'un sujet nominal et d'un prédicat verbal, peuvent s'adjoindre en plus des constituants facultatifs (de lieu, de temps, de cause, etc.).
- 5 En *logique moderne*, suite aux travaux du logicien allemand G. Frege, la décomposition de la proposition ne fait plus apparaître une division entre *sujet* et *prédicat*. On y distingue les *objets* (par ex. *Socrate*) et les *fonctions* dont l'expression linguistique présente une ou plusieurs places vides (par ex. «... court »), la place vide étant liée à une variable. La prédication est ainsi analysée comme une *relation* associant un *prédicat* à un nombre *n* d'*arguments* [P (x) pour les prédicats à une place, P (x, y) – pour les prédicats à deux places, P (x, y, z) – pour ceux à trois places]. La possibilité de combiner la conceptualisation d'un prédicat sous forme d'une fonction à plusieurs arguments avec la quantification universelle ou existentielle pour analyser par exemple les quantificateurs comme *tout*, *tous*, *certains* dans *tout homme*, *tous les hommes*, *certains hommes*, ou encore les connecteurs *et*, *ou*, *ne... pas*, est considérée comme l'un des apports majeurs de G. Frege dans ce domaine. Dans cette approche « les quantificateurs sont considérés comme des opérateurs qui opèrent sur des prédicats pour construire soit une proposition, soit un prédicat d'arité moindre » (Desclés & Guentchéva 1999, 2001). Pour G. Frege (1879 : 8), le remplacement des concepts *sujet* et *prédicat* par *argument* et *fonction* se justifie pleinement en logique : « La logique s'est jusqu'ici toujours rattachée trop étroitement à la langue et à la grammaire ». Ce modèle opère donc un renversement dans la constitution de la relation prédicative que l'on peut représenter par le schéma concis $S/P \rightarrow f(X, y)^1$.
- 6 Il est par ailleurs curieux de constater qu'à la même époque, dans les années 1860-1870², ce renversement de perspective dans l'analyse de la prédication se retrouve sous la forme d'une vision verbo-centrée de la proposition dans les travaux des slavophiles en Russie³. Ces derniers exposent une conception proche de la métaphysique romantique : « Insistant sur le fait que le verbe russe est indifférent au paradigme temporel et voit l'action dans sa substance « vitale » grâce à ses propriétés aspectuelles telles que dynamisme, force, énergie, il [Aksakov]⁴ relègue en fait l'étude du nom au second plan » (Sériot, 2000 : 243). La langue est considérée par les slavophiles comme un organisme vivant et le verbe est le mieux adapté pour incarner ce mouvement.
- 7 Par ailleurs, si l'introduction de la notion de *complément* par C. Dumarsais en 1750 bouleverse la dichotomie sujet/prédicat pour permettre de mieux organiser l'analyse syntaxique de la phrase autour du *sujet* d'une part et du *verbe et de ses compléments* d'autre part, c'est au XX^e siècle qu'on assiste à une véritable floraison de travaux

contradictaires et/ou complémentaires sur la notion de prédicat. Contrairement aux *grammaires de constituants* qui maintiennent comme fondamentale pour l'analyse de la phrase canonique la relation sujet/verbe (N. Chomsky reste dans la lignée aristotélicienne), la *grammaire de dépendance* (L. Tesnière) fait du *nœud verbal* l'élément central dont dépendent les différents actants. Or, ces derniers ne sont pas hiérarchisés : ils sont situés tous au même niveau de dépendance par rapport au prédicat⁵. En revanche, dans les *grammaires catégorielles* et les *grammaires applicatives* dont le formalisme des types fonctionnels est étroitement lié au formalisme applicatif (cf. *La logique combinatoire* de H. B. Curry et R. Feys, 1958), l'*opération de prédication* consiste à appliquer un prédicat à ses arguments pour construire une proposition, le sujet étant le dernier terme qui entre dans la constitution dynamique de celle-ci ; le prédicat peut à son tour être décomposé en un opérateur prédictif et un terme (Desclés, ce volume). Enfin dans la *grammaire des opérateurs* de Z. Harris (1976, 1978), le prédicat correspond à tout élément lexical régissant les éventuels arguments d'une phrase. Dans l'optique harrissienne peuvent être prédicats « non seulement de manière classique les classes de verbes (non auxiliaires), mais aussi les classes d'adjectifs, caractérisés par la propriété *No est Adj* et de manière moins attendue les classes de substantifs associés à une classe d'auxiliaires verbaux particuliers, les verbes supports [...] » (M. Piot, dans ce volume).

- 8 Dans une autre perspective, après l'introduction dans les années cinquante par R. Jakobson de l'opposition *ancien/nouveau*, il est devenu courant en linguistique d'assigner la distinction *sujet/prédicat* au plan syntaxique de la phrase, tandis que le couple *thème/rhème* (topique/commentaire)⁶ est analysé comme relevant du niveau énonciatif (communicatif) de la phrase (Gatone, ce volume). Or, les travaux des fonctionnalistes (M.A.K. Halliday, S. Dik ou T. Givón) ont montré la nécessité d'une articulation fonctionnelle du *syntaxique* (sujet/prédicat) et du *discursif* (thème/rhème)⁷ dans l'analyse de la prédication. À partir de ce foisonnement d'approches théoriques découlent les inévitables confusions conceptuelles et terminologiques. Cependant, de nombreux linguistes insistent à juste titre sur la nécessité d'une distinction stricte entre prédicat (*psycho*)logique et prédicat *grammatical* ou bien entre l'opération de prédication et d'autres opérations comme celles de la détermination et de la thématization. Ces distinctions sont abordées dans plusieurs contributions dans ce numéro.

Prédication avec ou sans verbe

- 9 La plupart des linguistes considèrent que c'est le verbe (seul ou avec ses compléments) qui a naturellement vocation à être prédicat. Toutefois, plusieurs questions épineuses surgissent à l'observation des faits linguistiques. Le verbe est-il le seul à pouvoir constituer le noyau prédictif de la phrase ? Si oui, comment analyser les énoncés *averbaux* si fréquents en français du type *Délicieux, ce gâteau !* ou bien les structures prédictives, dépourvues de copules comme en arabe *'albajt jadiid* « la maison (est) neuve » ou en russe *zemlja-planeta* (litt. *terre-planète*) ?
- 10 Par ailleurs, les *séquences impersonnelles* (*Il pleut, Il vient du monde*) constituent un autre contre-exemple de la conception binaire de la phrase. D'une part, elles n'ont pas de véritable sujet syntaxique⁸ et, d'autre part, elles ne sont que *rhématiques*. Un prédicat « sans position actancielle n'est-ce pas une *contradictio in adjecto* » comme s'interrogent I. Mel'™uk et A. Polguère (ici même) ? Les réponses à ces questions ne vont pas de soi.

D'autant plus que dans certaines langues casuelles comme l'allemand (*Mich (acc.) friert, *Me froid, J'ai froid*) ou le russe (*Mne holodno (A moi (datif) froid)*), c'est un pronom personnel à l'accusatif ou au datif qu'on trouve à la place du sujet (au nominatif).

- 11 Toujours dans ce même ordre d'idées, une autre question légitime se pose : tous les verbes sont-ils *prédicatifs* ? Les travaux de Z. Harris sur la nominalisation donnent naissance à la notion de verbes *supports* (Gross, 1976)⁹. Si le verbe est toujours nécessairement prédicat, comme pour de nombreux auteurs (P. Le Goffic, G. Lazard, D. Creissels), le statut des verbes-outils (*auxiliaires, semi-auxiliaires, supports*) est assez problématique. Puisqu'ils ne régissent pas les arguments de la phrase, ils ne sont donc pas *prédicatifs* (Gaatone, ce numéro)¹⁰. La description et la théorisation des verbes supports ont permis de dégager les propriétés des prédicats dits *nominaux* et *adjectivaux* (par ex. *Paul a (+éprouve) de l'admiration pour Léa ; Paul est admiratif envers Léa*). L'argument souvent avancé en faveur de ces derniers est que les « aptitudes combinatoires des adjectifs et de certains noms¹¹ se décrivent également au moyen de schémas valenciels » (Riegel *et al.*, 1994 :124), le verbe étant un simple « support » de l'élément *prédicatif*. Or, le statut *prédicatif* du substantif est contesté par D. Creissels (1995 : 42) pour qui l'expression *prédicative* est « ce qui reste une fois dégagés les constituants nominaux ou quasi-nominaux », et pour qui un terme comme *prédicat nominal* n'a donc pas lieu d'être¹². Nous trouvons une conception similaire chez M. Maillard (2004, à paraître) : « On ne voit pas en effet comment un substantif, en tant que tel, aurait le pouvoir de *prédiquer*. Il ne peut acquérir cette propriété que s'il est porté par un mouvement *prédicatif*, manifesté à travers une copule, verbale ou non, une coupe forte, un réarrangement de l'ordre des mots, une intonation spécifique... ou tout autre moyen extérieur à l'unité nominale ». La question se pose de façon différente pour l'adjectif : dans de nombreuses traditions grammaticales (*en allemand, portugais, bulgare*), l'adjectif qui suit la copule *être* est appelé *prédicatif* (ou *déterminant prédicatif*), la grammaire traditionnelle française faisant figure d'exception avec le terme d'*attribut*, remis en question par certains linguistes¹³. En dépit de ces divergences terminologiques ou théoriques, la *prédication* reste une opération « d'attribution de propriétés à des êtres ou à des objets au moyen de phrase *prédicative* » (Dubois *et al.*, 2001 : 376), opération essentielle pour le fonctionnement langagier.
- 12 Pour mieux illustrer les multiples facettes de ce phénomène linguistique, il faudrait mentionner aussi les travaux récents sur les constructions détachées qui s'accordent à y voir un mécanisme de *prédication*, appelée *prédication seconde* (Neveu, 2002), opérant à d'autres niveaux de la phrase et ce, *sans l'intervention d'un verbe*, ce qui élargit sensiblement le champ opérationnel de la notion de *prédication*¹⁴. On arrive ici aux « marges de la *prédication*¹⁵ ».
- 13 Enfin, à partir des années quatre-vingt, les travaux en typologie syntaxique sur les *prédicats complexes*¹⁶ apportent leur pierre à l'édifice de la *prédication* en proposant une réflexion sur la formation des unités linguistiques, la compositionnalité lexicale ou la grammaticalisation.
- 14 Ce bref aperçu nous amène à poser une question importante : faut-il s'en tenir à une acception « étroite » réduisant le *prédicat* au seul *verbe*, considéré comme *noyau prédicatif* de la phrase, ou bien à une acception plus large qui renvoie à l'ensemble *verbe-arguments* ou, enfin, étendre la notion aux substantifs et aux adjectifs et parler de *prédicats* « nominaux » et « adjectivaux » ou encore aux constructions appositives dans le cadre de la *prédication seconde* ? Au regard des différentes positions prises par les

auteurs des contributions dans ce volume qui traitent des prédicats *verbaux* aussi bien que des prédicats *adjectivaux* ou *nominaux*, des *quasi-prédicats*, des *prédicats complexes* ou des *super-prédicats*, la réponse à cette question est sans conteste en faveur d'une acception large de la notion. En même temps, si l'on opte pour une définition trop large de la notion, ne risque-t-on pas d'y voir classer des phénomènes de nature très différente, voire contradictoire ? Une certaine vigilance s'impose.

Présentation des contributions

- 15 Les trois premières contributions portent sur des *aspects généraux* de la prédication. Après avoir minutieusement retracé l'évolution du concept de prédicat en logique, dans la tradition grammaticale et en linguistique et s'appuyant sur des exemples du grec, de l'arabe ou du polonais, M. Maillard se penche sur la prédication *averbale* à partir d'énoncés synonymiques du type : *Ce gâteau est délicieux* et *Délicieux, ce gâteau*. Ce dernier au regard de transformations comme **Je dis que délicieux ton gâteau* peut paraître comme « syntaxiquement déficient » et pourrait être paraphrasé par *Je dis que ton gâteau est délicieux*, afin de récupérer la copule manquante. Or, comme l'indique M. Maillard, certains linguistes comme C. Blanche-Benveniste refusent d'utiliser les paraphrases¹⁷ comme outil d'analyse syntaxique, car celles-ci risquent « de changer la structure syntaxique étudiée ». C'est là qu'intervient la notion de *nexus* pour « couvrir les divers types de prédications sans verbe en français, le *nexus* étant défini comme « l'unité syntaxique qui résulte d'une prédication assurée par une unité autre que le syntagme verbal¹⁸ ». M. Maillard propose donc d'articuler deux modèles pour rendre compte de ces énoncés en français : le modèle en *Support* (de la prédication)/*Apport* (prédicatif) et le modèle frégéen, où tous les arguments nominaux, y compris le sujet, sont vus comme des compléments du verbe. Pour l'auteur, dans *Ce gâteau est délicieux* c'est '*est délicieux*' et non pas *délicieux* qui est le prédicat. En revanche, dans *Délicieux, ce gâteau*, le lien prédicatif entre les deux termes est de nature *non verbale*. La pause, ainsi que l'ordre des mots « sont fonctionnels et le déterminant contribue à disjoindre adjectif et substantif afin d'éviter toute confusion possible entre prédication verbale et non verbale ». Cette dernière sera appelée *nexus*, où *délicieux* fournira l'« apport » (de la prédication), tandis que *ce gâteau* en sera le support.
- 16 Dans sa contribution au titre polémique *Le prédicat : pour quoi faire ?*, D. Gaatone propose de remplacer la notion de prédicat (syntaxique) par celle de *rhème*. Celle-ci lui paraît plus appropriée, à cause du sens premier du terme *prédication* qui relève du domaine discursif. L'auteur donne plusieurs arguments en faveur de sa thèse. D'abord, suite à l'analyse de la phrase en *thème/rhème* sur le plan communicatif et en *sujet/prédicat* sur le plan syntaxique, on déduit forcément que celle-ci a une structure *binnaire*. Or, comme le montre l'auteur, c'est loin d'être le cas pour toutes les structures de la langue. Il donne comme exemples les phrases *non verbales*, les constructions *impersonnelles*, mais aussi les structures *tripartites*, où certains connecteurs ou adverbes de phrase se situent en dehors de l'agencement *thème-rhème*. L'auteur voit un autre argument de taille dans le fonctionnement des quantifieurs : *beaucoup* ou *plusieurs* sont toujours rhématiques, tandis que *quelques* et *un peu* ne le sont pas. Enfin, la notion de *rhème* reste fondamentale pour la description des différents types de phrases comme *C'est à Paris que nous irons demain*, *C'est demain que nous irons à Paris* par rapport à *Nous irons demain à Paris*. En définitive, D. Gaatone propose d'utiliser le terme de *prédicat* « uniquement

pour référer à la visée de l'énoncé et de s'en passer tout à fait au plan syntaxique ou le remplacer carrément par rhème (ou propos) [...] ». On peut adhérer ou non à cette position radicale ; elle soulève toutefois une réflexion utile sur les frontières entre les plans syntaxique (sujet/prédicat) et communicatif (thème/rhème) qui « s'estompent souvent dans l'usage courant et on oublie quelquefois que le terme de prédication, est l'essence même du langage qui consiste à transmettre un message [...] ».

- 17 À la différence de D. Gaatone, J.-P. Desclés insiste sur la nécessité de mieux articuler l'analyse linguistique et l'analyse logique des prédicats. Il propose une analyse, menée avec rigueur, des opérations de prédication et de détermination dans le cadre des grammaires catégorielles. Son objectif est d'apporter une certaine clarification aux usages des opérateurs en logique et en linguistique, afin de mieux étudier le statut de la prédication. Cette dernière est une des opérations constitutives des relations construites et exprimées par les langues qui « doit être distinguée d'autres opérations, tout aussi fondamentales, comme la détermination, les transpositions, les quantifications... sans parler de la thématization [...] qui vient se superposer à l'organisation prédictive. Certains opérateurs sont des prédicats lorsqu'ils contribuent à construire des propositions ou des relations prédictives complètes [...]. D'autres opérateurs directement liés à certaines unités linguistiques ne sont pas des prédicats, par exemple les connecteurs, les opérateurs de transposition ». Ainsi, selon J.-P. Desclés, les détachements comme *Manifestement, Marie n'a rien compris* ou *Malade, Marie est restée chez elle* ne fonctionnent pas comme des prédicats (même qualifiés de seconds). L'auteur met en garde contre une trop grande extension de la notion de prédication : « [e]n étendant [...] le statut de prédicat (assimilé alors au terme beaucoup plus générique d'opérateur) et en qualifiant par « prédicat » presque tous les opérateurs linguistiques, on risque de ne pas faire apparaître nettement les différentes opérations linguistiques mises en œuvre dans les structures linguistiques [...] spécifiques des langues naturelles [...] ».
- 18 Une deuxième série d'articles est consacrée à l'étude des *prédicats non-verbaux* : à savoir les prédicats *nominaux* ou *quasi nominaux*, *adjectivaux* ou *conjonctifs*. I. Mel'čuk et A. Polguère se penchent sur l'étude d'une sous-classe de prédicats atypiques, qu'ils appellent des *quasi-prédicats* sémantiques. Il s'agit d'une classe « intermédiaire » entre les prédicats *nominaux* qui dénotent des *faits* au sens large (événements, actions, états, relations) comme par exemple '*pour parler entre X et Y à propos de Z*' et qui contrôlent un nombre donné d'*actants* (sémantiques) et des prédicats qui dénotent des *entités* (noms communs, noms propres, pronoms numéraux), par ex. *Balzac, Canada, soleil, écureuil, soixante-neuf* qui, eux, *n'ont pas d'actants*. Les auteurs avancent des arguments syntactico-sémantiques pertinents en faveur d'une classe intermédiaire, appelée *quasi-prédicats*, comme *directeur* dans « *X, le directeur de Y* », *mairie* dans « *mairie de l'agglomération Y* » ou « *pilule* » dans « *pilule qu'avale l'individu X pour agir sur son état physique Y* », qui « dénotent des entités et non des faits mais qui ne peuvent cependant être modélisés sans tenir compte de positions sémantiques qu'ils contrôlent ». Ce travail à orientation lexicographique s'inscrit dans le cadre de la *Lexicologie Explicative et Combinatoire*. Les auteurs proposent une typologie sémantique des *quasi-prédicats* (non définitive pour l'instant) qui en distingue 12 types. Leurs propriétés sémantiques sont corrélées à des propriétés syntaxiques. Par exemple, les *quasi-prédicats* des types 1-5 admettent tous très naturellement un emploi avec la copule *Jean_x est un génie, notre sauveur ; Jean_x semble être l'ami, l'assassin de Paul_y*. Par contre, les *quasi-prédicats* qui sont

moins prédicatifs (types 6-12) ne sont pas facilement utilisables dans de telles constructions : *Ces trois matelots_x font partie de l'équipage de l'Intrépide_y.*

- 19 Des *quasi-prédicats*, nous passons aux *super-prédicats* avec la contribution de M. Piot. Dans l'optique transformationnelle harrissienne du *lexique-grammaire*, l'auteure montre que les conjonctions de subordination (*Conjs*), notamment les conjonctions de « but » (*dans le but de*), les « hypothético-conditionnelles » (*dans l'hypothèse où*) et les « additives-exceptives » (*sauf, hormis*), constituent une classe particulière de *super-prédicats*, « des opérateurs sur des opérateurs qui opèrent sur les prédicats des phrases simples qu'ils conjoignent ». Dans sa démonstration, étayée par de nombreux exemples du français, de l'espagnol et de l'italien, elle montre de façon convaincante que les *Conjs* exercent des contraintes d'ordre sémantique et syntaxique sur divers éléments de la subordonnée qu'elles introduisent : contraintes sur la nature sémantique du sujet (obligatoirement « humain »), des contraintes de temps-mode dans la subordonnée, sur la détermination du N subordonné, la négation, etc. Ces *super-prédicats* au sein de la phrase complexe « se comportent de manière analogue aux prédicats fonctionnant en phrase simple : ils sélectionnent la nature sémantique et les propriétés de construction de leurs arguments, en l'occurrence ici présentés par la conjonction ». On accède pour ainsi dire ici à un niveau « supérieur » de la prédication.
- 20 Enfin dans cette série, l'article d'I. Kokochkina propose, dans le cadre harrissien et dans celui des classes d'objets de G. Gross, une typologie des *prédicats adjectivaux* d'états en russe et en français. Elle classe les prédicats adjectivaux d'états à l'aide de paramètres syntactico-sémantiques comme l'*interrogation*, l'*intensité*, le *temps* et l'*aspect*. Ces paramètres permettent de dégager des hyper-classes de prédicats adjectivaux : *états-propriétés* (*La maison est grande*), *états transitoires* (états physiques généraux, veille/sommeil, états de fonctionnement) : *Il est abattu, malade, inconscient ; La voiture est cassée*, des états *gradables* (qui peuvent être *propriétés* ou *états transitoires*) : *Il est (très) fatigué vs *Il est très mort*. Selon l'auteure, l'intensité est un paramètre « doublement important » car il permet d'« isoler » les prédicats gradables et de décrire les marqueurs d'intensité spécifiques à chaque classe. Enfin, le temps et l'aspect permettent de distinguer les prédicats d'état *physique* (*Hier, je me sentais trop délabré*) et de *propriété* (*Pendant toute la soirée, je me sentais fort*). Ils se laissent facilement accompagner d'adverbes de temps. En revanche, les prédicats comme *rond* qui expriment des propriétés intrinsèques (définitionnelles) n'acceptent pas les marqueurs temporels, ni aspectuels **La Terre est ronde aujourd'hui, *La Terre est devenue ronde*. Par contre, les propriétés ont des phases : *Il est devenu gros, Il a cessé d'être gentil*. L'analyse contrastive avec le russe confirme la validité des paramètres proposés pour le classement des prédicats adjectivaux d'état dans les deux langues.
- 21 Les deux derniers articles sont consacrés à des *études de cas* : le prédicat complexe *faire + Vinf* en français et les *verbes pronominaux* dans *Les Verbes français* (1997) de Dubois et Dubois-Charlier.
- 22 Y. Bezinska explore deux facettes intéressantes de la construction factitive *faire + Vinf* : les étapes de sa grammaticalisation et celles de son acquisition par des enfants francophones monolingues, âgés entre 4 et 6 ans. L'auteure émet l'hypothèse qu'il existe un certain parallélisme entre ces étapes. En ancien et en moyen français (xi^e-xv^e siècle), le factitif *faire + Vinf* est en voie de grammaticalisation. Le verbe *faire* et l'*infinitif* sont souvent séparés par un SN (*faire le baron venir, faire tout le monde rire*). Progressivement, *faire* se vide de son sens pour devenir un auxiliaire causal, porteur des

marques de TAM. Le phénomène de la grammaticalisation concerne de près la problématique de la prédication (Lamiroy (1998 : 289). La désémantisation et la décatégorisation de *faire* ont comme conséquence la perte de ses capacités prédicatives. Par ailleurs, on observe également une montée des clitiques devant *faire* (*Paul la fait rire* au lieu de **Paul fait la rire*), ce qui amène à une réanalyse de la construction en tant que *prédicat complexe*. Y. Bezinska compare *faire + Vinf* aux constructions causatives moins grammaticalisées en bulgare (*Toj kara sina si da raboti. Il fait en sorte que son fils travaille ; Il incite son fils à ce qu'il travaille*), qui sont composées de deux verbes, séparés par la conjonction *da* (*idem* en latin). Elle communique par la suite les résultats préliminaires de ses expérimentations, menées selon une méthodologie rigoureuse, sur les étapes d'acquisition de *faire + Vinf* par des enfants monolingues qui, pour le moment, ne confirment pas son hypothèse de départ. La comparaison avec l'acquisition des constructions causatives en bulgare reste à faire, mais l'auteure suppose que celles-ci, du fait de leur moindre degré de grammaticalisation – chaque verbe est suivi de ses propres arguments (*inciter qn à ce qu'il fasse qch*) – seront acquises plus tôt par les enfants bulgares par rapport à l'acquisition de *faire + Vinf* par les enfants français. Ces derniers acquièrent des constructions moins grammaticalisées (*donner à boire*) à un stade antérieur à celui de *faire + Vinf*.

- 23 C'est la contribution de J. François qui clôt ce numéro par une étude fine des verbes pronominaux dans le dictionnaire *Les Verbes français (LVF)* de Dubois et Dubois-Charlier. L'auteur analyse les schèmes syntaxiques associés aux entrées lexicales du dictionnaire. Ainsi pour *On a fourré Paul dans une sale histoire* vs *Paul s'est fourré dans une sale histoire*, l'objet direct animé devient le sujet d'un pronominal réfléchi. Comme l'indique à juste titre J. François, dans cette relation transformationnelle entre une structure transitive et une structure pronominale, la structure transitive est toujours (comme chez Tesnière) considérée comme primaire, la structure pronominale (diathèse récessive) en étant l'aboutissement, en schéma : (T→P). Si la plupart de ces occurrences à sens causatif sont associées à ce schéma, un petit nombre d'entrées présentent un schéma inversé P→T, par exemple *s'énerver*→*énerver*. Dans ce cas, la primauté est accordée à X *s'énerve* vs Y *énerve* X ; en revanche, pour *tranquilliser* le type inverse a été retenu sans raison apparente T→P. L'auteur soulève la question des critères de classement de ces verbes. Tout en considérant ce classement comme adéquat dans son ensemble, il propose d'inverser les schémas pour une centaine d'entrées. Ces résultats peuvent être comparés à certains phénomènes diathétiques, connus sous le nom d'*alternance décausative*, dans les langues slaves (Nedjalkov & Sil'nitskij, 1969 ; Haspelmath, 1993), où la dérivation s'opère à partir du verbe transitif causatif vers le verbe pronominal (en russe *lomat'* (casser) – *lomat'sja* (se casser), en bulgare *vzrivjavam* (exploser) – *vzrivjavam se* (litt. s'exploser). Les raisons sont essentiellement diachroniques : le réfléchi s'est grammaticalisé assez tard en vieux-slave (à partir du vie siècle). Le marqueur du pronominal *se/sja* est analysé comme opérateur de fermeture de la valence verbale (ou morphème *décausatif*). La comparaison des langues permet, sans doute, de mieux appréhender les traits caractéristiques du lexique verbal du français et des prédicats, en général.

BIBLIOGRAPHIE

- ABEILLÉ, A. & GODARD, D. (2003) : Les prédicats complexes, in D. Godard (éd), *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, CNRS éd.
- BEHR, I., FRANÇOIS J., LACHERET-DUJOUR A., LEFEUVRE F. (dir. 2004) : Aux marges de la prédication, *Syntaxe & Sémantique*, 6, Presses universitaires de Caen.
- BERNARD, G. & KOULOUGHLI, D. (1990) : Prédication, in *Encyclopédie philosophique universelle*, T. 2, Paris, PUF, 2025-2027.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2004) : Les nexus nominaux, à paraître in *Actes du colloque sur la Prédication* (Université de Provence, 4-6 novembre 2004).
- BRIL, I. & OZANNE-RIVIERRE, F. (eds 2004) : *Complex predicates in Oceanic languages : Studies in the dynamics of binding and boundness*, Berlin, Mouton de Gruyter (collection Empirical Approach to Linguistic Typology [ealt]),
- CHAROLLES, M., LE GOFFIC, P., MOREL, M.-A. (2002) : Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?, *Verbum* XXIV, 1-2.
- CREISSELS, D. (1993) : Les notions primitives de la syntaxe. Réflexions sur l'articulation logique entre les notions sur lesquelles se fondent les descriptions grammaticales, *Lidil*, 8, 51-83.
- CREISSELS, D., (1995) : *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- CURRY, H. & FEYS, R. (1958) : *Combinatory Logic*, North-Holland Publishing Company, Amsterdam.
- DESCLÉS, J.-P. & GUENTCHEVA, Z. (1999) : Quel est l'opérande du quantificateur ?, *Semantyka a Konfrontacja jezykowa*, 2, Institut Slavwistyki-Polska Akademia Nauk, Warsowie, 11-29.
- DESCLÉS, J.-P., (2001) : Quantification Without Bound Variables, *Variable - free Semantics* (ed. Böttner, Thümmel), Secolo Verlag, Rolandsmaner 13-14, Osnabrück, 210-233.
- DIK, S. (1989) : *The Theory of Functionnal Grammar*, North-Holland, Amsterdam.
- DIXON, R.M.W. (2000) : A Typology of Causatives : Form, Syntax and Meaning, in R.M.W Dixon & A. Aikhenvald (éd.), *Changing Valency. Case Studies in Transitivity* Cambridge University Press, 30-83.
- DUBOIS, J., (dir.) (2001) : *Dictionnaire de linguistique*, Larousse.
- ERIKSSON, O. (1993) : *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*, Acta Universitatis Gothoburgensis, Göteborg, Suède.
- FRANÇOIS J., (2003) : *La prédication verbale et les cadres prédictifs*, Louvain : Peeters, Bibliothèque de l'Information grammaticale 54.
- FRANÇOIS J., (2003A) : La *Role and Reference Grammar*, une grammaire d'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique, *LINX* 48/2003, 87-89.
- FRANÇOIS, J., LE PESANT, D. & LEEMAN, D. (dir. 2007) : *Les classes syntactico-sémantiques des verbes français*, *Langue Française* 153.
- FRANÇOIS, J. (2008) : La perte de prédictivité : examen comparatif de deux bases de données lexicales. Communication présentée au Colloque international *Prédicats, prédication et structures prédictives*, le 15 mars 2008, Paris.

- FREGE, G. (1879) : *Idéographie*, traduction française, Paris, Vrin, 2000.
- FREGE, G. (1971) : *Écrits logiques et philosophiques*, Presses universitaires de France, Paris.
- GAATONE, D. (1998) : Peut-on parler de verbes non prédicatifs en français ?, in M. Forsgren *et al.* (dir.), *Prédication, assertion, information*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 193-199.
- GIVÓN, T. (1995) : *Functionalism and Grammar*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins.
- GROSS, M. (1976) : Sur quelques groupes nominaux complexes, in J.-C. Chevalier & M. Gross (éd.), *Méthodes en grammaire française*, Paris, Klincksieck.
- HALLIDAY, M.A.K. (1985). : *An Introduction to Functionnal Grammar*, E. Arnold, ; 144-191.
- HARRIS, Z.S. (1976) : *Notes du cours de syntaxe*, Paris, Le Seuil.
- HARRIS, Z.S. (1978) : Operator Grammar of English, in *Linguisticae Investigationes*, T. 2, vol. 1, 55-92.
- HASPELMATH, M. (1993): More on the Typology of Inchoative/ Causative Verb Alternations, in B. Comrie & M. Polinsky (éd.), *Causatives and Transitivity*, Amsterdam/ Philadelphia, : John Benjamins, 87-111.
- IBRAHIM AMR HELMY (dir., 1996) : Les supports, *Langages*, 121.
- Ibrahim Amr Helmy (2002) : Maurice Gross : une refondation de la linguistique au crible de l'analyse automatique, in TALN 2002
- JESPERSEN, O. (1924) : *The Philosophy of Grammar*, London.
- LAMIROY, B. (1998) : Prédication et auxiliaires, in M. Forsgren *et al.* (dir.), *Prédication, assertion, information*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 285-298.
- LE GOFFIC, P. (1994) : *Grammaire de la phrase française*, Hachette.
- LAZARD, G. (2006) : *La quête des invariants interlangues. La linguistique est-elle une science ?* Paris, Champion.
- LAZARD, G., (2008) : La prédication implique-t-elle un sujet ? Communication présentée au Colloque international *Prédicats, prédication et structures prédicatives*, le 15 mars 2008, Paris.
- MAILLARD, M., (1985) : L'impersonnel français de *il à ça*, in Chocheyras (éd.), 63-118.
- MAILLARD, M., (2003) : Quinze questions de base sur l'attribut grammatical des francophones, in *Scolia*, 16, 165-181.
- MAILLARD, M., (2004) : « Y a-t-il prédication sans sujet ni verbe ? » à paraître in *Actes du Colloque sur la Prédication* (Université de Provence, 4-6 novembre 2004).
- MEL'ČUK, I., (dir) *et al.* (1984, 1988, 1992, 1999) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, vol. I-IV, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal.
- MEL'ČUK, I., CLAS, A. & POLGUERE A. (1995) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- NEDJALOV, V.P. & SIL'NICKIJ, L. (1969) : Tipologija kauzativnyx konstrukcij, in HXolodovi? (éd), 20-50.
- NEVEU, F. (2002) : Du prédicat second à la clause : sur le rang syntaxique de quelques types de détachements, in *Verbum XXIV*, 1-2, 129-140.
- NOVAKOVA, I. (2003a) : Sur la notion d'attribut en français et en bulgare, in *Scolia*, 16, 205-219.

NOVAKOVA, I. (2003b) : Le factitif français (*faire + Vinf*) : approche syntaxique, sémantique et contrastive (français-bulgare), in *TRANEL*, 37, Neuchâtel, 93-113.

POLENZ VON, P. (1963) : Funktionsverben im heutigen Deutsch in *Wirkendes Wort*, Beiheft 5, Düsseldorf.

RIEGEL M, PELLAT, J.-C., RIOUL, R. et al. (2004) : *Grammaire méthodique du français*, PUF.

SÉRIOT, P. (2000) : Le combat des termes et des relations (à propos des discussions sur les constructions impersonnelles dans la linguistique en Russie), in P. Sériot et A. Berrendonner (dir.), *Le paradoxe du sujet. Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes*, *Cahiers de l'ILSL*, 12, 235-255.

SÉRIOT, P., (2004) : L'affaire du petit drame : filiation franco-russe ou communauté de pensée ? (Tesnière et Dmitriveskij) in *Slavica Occitania*, 17, Toulouse, 93-118.

TESNIÈRE, L. (1965) : *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, : Klincksieck.

NOTES

1. P. Sériot (2000, 2004). Voir aussi M. Maillard et J.-P. Desclés (dans ce numéro).
2. P. Sériot (2000) qui utilise à ce propos la notion d'*air du temps*.
3. Les travaux de A. Dmitriveskij, enseignant de grammaire russe, en sont une révélation. Voici comment cet auteur qualifie le prédicat : « Le prédicat est le souverain absolu, le Tsar de la proposition. » Pour plus de détails, voir P. Sériot (2000, 2004).
4. Aksakov (1917-1860) est un éminent représentant du courant slavophile en Russie.
5. Avant L. Tesnière, O. Jespersen (1924) analyse le sujet comme le premier des compléments (« complément de rang zéro »).
6. Évidemment, le *topique* ou le *thème* dont l'énonciateur dit quelque chose, ne se confond pas nécessairement avec l'*ancien*.
7. Il serait impossible ici d'énumérer tous les modèles fonctionnalistes actuels. Pour une présentation plus détaillée de ces modèles, voir entre autres J. François (2003a) et aussi G. Lazard (2006).
8. Elles sont *asubjectales* (Maillard, 1985). G. Lazard (2008), quant à lui, distingue des phrases à sujet vide (comme en français *Il pleut*) et des phrases sans sujet (comme en japonais *Atsui* 'il fait chaud', qui est une phrase grammaticalement complète, composée du seul adjectif prédicatif 'chaud').
9. Cf. aussi les *light verbs* en anglais (O. Jespersen, 1924), les *funktionsverben* (Polenz, 1963) en allemand, la fonction *Oper* dans la Théorie Sens-Texte de I. Mel'čuk et al. (1995) ou, plus généralement, les verbes « transparents » (Gaatone 1998 ; Lamiroy 1998).
10. D. Gaatone, (1998 : 197 et dans ce numéro). Sur cette question aussi, les avis divergent. Pour B. Lamiroy (1998 : 289) « [...] les auxiliaires pourraient être analysés comme des prédicats supérieurs s'appliquant à d'autres prédicats (l'infinitif suivant) ». J. François (2008), quant à lui, considère que les auxiliaires sont des verbes qui ont perdu leur prédicativité. Pour une discussion sur le caractère *prédicatif* ou *a-prédicatif* des *prépositions* et des *conjonctions*, voir D. Gaatone et M. Piot (dans ce numéro).
11. Il s'agit surtout de noms déverbaux ou sémantiquement apparentés (*admiration, décision, départ*).
12. Voir aussi D. Creissels (1993 :76) : « La notion de prédicat nominal ne peut en réalité être justifiée qu'au prix d'une confusion entre élément organisateur de la phrase et propos développant un thème. On doit en particulier faire remarquer que les noms auxquels il est

parfois proposé de reconnaître le statut de prédicat continuant à se prêter au questionnement partiel et à l'anaphore. »

13. Par exemple M. Maillard (2003), I. Novakova (2003a).

14. Pour un examen critique de la notion de *prédication seconde*, voir J.-P. Desclés (dans ce numéro).

15. Le numéro 6/2004 de la revue *Syntaxe & Sémantique* regroupe sous le même titre des contributions consacrées à la *prédication verbale*.

16. Voir à ce sujet R.M.W. Dixon (2000), A. Abeillé & D. Godard (2003) sur les prédicats complexes dans les langues romanes, I. Novakova (2003b) ; I. Brill & F. Ozanne-Rivierre (2004), sur les prédicats complexes dans les langues océaniques.

17. Contrairement à la tradition grammaticale, qui dit que tout énoncé sans verbe a un prédicat sous-jacent. Voir aussi P. Sériot (2004) qui parle de « bricolage paraphrastique ».

18. Voir à ce sujet O. Eriksson (1993) et C. Blanch-Benveniste (2004, à paraître).

AUTEURS

IVA NOVAKOVA

Université Stendhal-Grenoble 3, *Lidilem*

ZLATKA GUENTCHÉVA

CNRS, Laboratoire LACITO